

Procès-Verbal N° 19
Conseil d'Administration
de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
Mercredi 04 novembre 2020 à 20H
En visioconférence

Ordre du jour :

1) TRESORERIE :

- a) Zoom sur Trésorerie
- b) Questions des salariés sur leur emploi
- c) Convention Ligue/Comité « Aide aux Projets Départementaux 2020 ».
- d) Convention Ligue/Comité « Rétrocession 2€ licence Compétition Senior et plus âgé »
- e) Remboursement des droits d'organisation 2020
- f) Achats Enveloppes Dossards pour épreuves 2021
- g) Devis tee-shirts pour CRE
- h) Rémunération des intervenants issus du Conseil d'Administration

2) DEVELOPPEMENT DURABLE :

- a) Réglementation arbitrage

3) POINT SANITAIRE :

- a) Médical
- b) Licences
- c) Organisations sportives

4) TECHNIQUE SPORTIVE :

- a) Calendrier 2021
- b) Partenariat avec LNF (Les Nouvelles Formations)
- c) Formation BF1 (objectifs, fonctionnement)
- d) Utilisation du véhicule Ligue (remisage à domicile)

5) PREPARATION AG ELECTIVE 2021 :

- a) Date et lieu
- b) Composition commission vote

6) Questions diverses :

- a) Date prochain CA

Présents CA et CTL : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, Bruno HAMARD Thierry FOUCAUD, Benjamin POGGI, Tristan LE CORVEC (CT Ligue salarié),

Quorum atteint (1/3 présents sur 9 élus).

Invités Présents : Philippe GAUDIN (CD85), Georges HUBERT (CD44), Benjamin POGGI (CD49), Thierry FOUCAUD (CD72), Nadège NAUDAN-GURIEC (Secrétaire salariée Ligue PDL), Gilles DIEUDE (salarié Agent Développement).

Absent.e.s excusé.e.s : Karine LEBRIS, Sébastien GALLOYER (CD53).

Absente : Stéphanie LEBERT

Début de la séance : 20h05

Secrétaire de séance : Thierry Foucaud

1) TRESORERIE :

a) Zoom sur Trésorerie :

Le Président Luc Bouron fait état de la trésorerie à ce jour. Après rencontre avec le banquier, celui-ci a proposé d'ouvrir un compte épargne, au vu de la trésorerie actuelle. Les réserves de la Ligue permettront d'absorber les difficultés rencontrées suite à la crise sanitaire.

Bruno Hamard soumet la possibilité d'accéder au PGE (Prêt Garantie de l'État) à 0% (Covid19), pour anticiper le manque à venir courant 2021. Le Conseil d'administration se laisse un peu de temps de réflexion avant d'activer ce prêt, en fonction des événements.

La secrétaire de la Ligue Nadège Naudan-Guriec est en attente de factures de la FFTRI. Elle reste en lien avec le trésorier Pascal Durand, et le Président de la Ligue.

b) Questions des salariés sur leur emploi :

Gilles Dieudé se fait le porte-parole des salariés devant la conjoncture actuelle, en manifestant son inquiétude sur la pérennisation de leurs emplois. Le Président dit que la Ligue à travers ses démarches, a bénéficié des aides de l'état pour la mise à temps partiel, pendant ces mois d'inactivités.

Gilles Dieudé réitère la question posée précédemment sur l'accès au PGE (Prêt Garantie de l'État) à 0%.

c) Convention Ligue/Comité « Aide aux Projets Départementaux 2020 » :

Dans le contexte actuel, seul le Comité Triathlon 72 a pu aboutir un projet dans le cadre de la Convention Ligue / Comité. Après consultation des pièces fournies, le Conseil d'Administration valide l'aide de 750€ dédiée à ce projet.

d) Convention Ligue/Comité « Rétrocession 2€ licence Compétition Senior et plus âgé » :

Dans les conventions Ligue / Comité, il a été défini que les comités recevraient une aide de 2€ sur les licences Compétition Seniors et Masters. Devant la situation actuelle, ou des projets n'ont pas pu être mis en place, la question est posée de savoir si cette aide doit-être versée aux comités. Il est décidé de laisser le choix au Comité en fonction de leur besoin (nécessité) de solliciter cette aide. Un courrier sera envoyé en ce sens par la ligue aux comités.

e) Remboursement des droits d'organisation 2020 :

La secrétaire Nadège, informe avoir effectuer les remboursements fin juillet, auprès des organisateurs qui ont été contraints d'annuler leurs épreuves. Elle finalise prochainement pour les épreuves qui auraient dû avoir lieu dans la deuxième partie de saison.

f) Achats Enveloppes Dossards pour épreuves 2021 :

Il ne sera pas nécessaire d'acheter des enveloppes pour la saison 2021. Le stock 2020 n'a pas pu être utilisé par les organisateurs....

g) Devis tee-shirts pour CRE :

A la demande du CTL Tristan Le Corvec, le devis de 551,76€ pour l'achat de tee-shirts est validé par le CA.

h) Rémunération des intervenants issus du Conseil d'Administration :

Ce sujet avait déjà été évoqué lors d'un précédent CA (PV N°11 du 19 juin 2019). Le Conseil d'Administration reste sur cette réponse déjà communiquée.

2) DEVELOPPEMENT DURABLE :

a) Réglementation arbitrage :

Bruno Hamard informe qu'il serait envisagé de ne plus avoir de bonnets à fournir aux compétiteurs par les organisateurs d'épreuves. Chaque triathlète devrait se munir de son propre bonnet.

Cette information reste à être confirmée par les instances fédérales ou la prochaine réglementation sportive.....Jean-Paul Cottanceau qui aura une rencontre arbitres prochainement, devrait nous apporter des éléments.

3) POINT SANITAIRE :

a) Médical :

Toutes les personnes présentes s'accordent à dire qu'il est très difficile de s'accorder (de comprendre) sur toutes les annonces, et informations reçues.

b) **Licences** :

Au mois de septembre / octobre, les prises de licence individuelles n'ont pas été trop impactées par la crise Covid. Ce sont les renouvellements des licences clubs qui tardent à venir. Les licenciés, incertains dans la possibilité de pratiquer doivent retarder le renouvellement de leur licence. Gilles Dieudé (agent de développement) trouve qu'il serait dommageable que des licenciés soient pénalisés (20€) pour licence renouvelée après le 31 décembre 2020. Thierry Foucaud suggère de repousser la prise de licence 2021 au 31 janvier 2021.

Luc Bouron portera cette problématique auprès de la FFTRI lors d'une prochaine réunion.

c) **Organisations sportives** :

Très peu d'épreuves (environ 10%) ont pu aboutir.

4) TECHNIQUE SPORTIVE :

a) **Calendrier 2021** :

L'agent de développement va contacter les organisateurs afin de finaliser le calendrier 2021. Il y a des impératifs de date pour retour à la FFTRI. Chaque organisateur est invité à rentrer ces épreuves sur l'ESPACE TRI 2.0.

b) **Partenariat avec LNF (Les Nouvelles Formations)** :

Il est proposé des formations aux éducateurs sportifs, notamment sur la préparation mentale par un organisme. Celui-ci souhaiterait un partenariat avec retour financier vers la ligue si suffisamment de triathlète en formation. Gilles Dieudé va reprendre contact avec cet organisme pour affiner la proposition (respect RGPD, fiabilité de l'organisme, référencement, etc...).

c) **Formation BF1 (objectifs, fonctionnement)** :

Cette formation destinée aux bénévoles, assistants des éducateurs, tardent à se mettre en place dans certains départements. Tristan Le Corvec pense qu'il faut structurer les comités départementaux pour arriver à trouver une autonomie vers cette formation.

d) **Utilisation du véhicule Ligue** (remisage à domicile) :

Tristan Le Corvec souhaite pouvoir rentrer à son domicile avec le véhicule du travail, notamment lors de ses missions extérieures, pour un gain de temps. Le Conseil d'administration de la ligue donne son accord.

Suite au contact vers l'assureur des véhicules, la secrétaire de la Ligue va transmettre les permis de conduire de Tristan Le Corvec et Gilles Dieudé pour mise à jour des données conducteurs.

5) PREPARATION AG ELECTIVE 2021 :

a) **Date et lieu** :

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue qui sera Élective, est fixée le samedi 13 mars 2021 à NANTES. Un CA sera programmé le vendredi soir, veille de l'AG.

b) **Composition commission vote :**

Le secrétariat de la Ligue va contacter les clubs pour composer la commission vote. Cette commission sera composée de 3 membres minimum, ces derniers ne pouvant pas être candidat

aux instances dirigeantes de la Fédération, ni à celle de ses organes déconcentrés. Le mandat des membres de cette commission est de 4 ans.

c) **Questions diverses :**

a) **Date prochain CA :**

Le mercredi 16 décembre à 20H, en visioconférence.

b) **Arbitrage Triathlon Sables d'Olonne :**

Jean-Paul Cottanceau (responsable commission arbitrage) et Nadège (Secrétariat) sont en contact avec l'organisateur « IronMan » de l'épreuve des Sables d'Olonne. Pour la facturation, le CA se met en accord de qualifier l'épreuve (samedi et dimanche) en format « L » sur les deux journées, et non en XL, même si cette épreuve demande plus d'amplitude en terme de présence dû au départ « rolling start ». La facturation auprès de cette organisation sera donc de 50€ par arbitre assesseur pour chacune des deux journées. L'indemnité pour les arbitres sera elle de 75€ pour le dimanche, et 37€ pour le samedi (accueil concurrents).

Les arbitres stagiaires présents sur cette épreuve seront indemnisés au même titre que les arbitres assesseurs.

Fin de séance : 22h15

Le Président
Luc BOURON

Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

